



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s

## S.P.S Région PACA/Corse

### M.C Arles

## Responsable, mais pas coupable ?

Ce 17 Décembre 2020 dans la matinée, à la suite d'une permission de sortie qui aurait été accordée par le J.A.P, le Détenu R a pu s'évader tranquillement et surement de la Maison Centrale d'Arles !

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s s'étonne de l'aisance déconcertante avec laquelle l'ex Détenu a pu si facilement prendre la fuite et se pose la question de l'utilité d'une Maison Centrale. N'a-t-elle pas pour mission principale de garder les détenus les plus dangereux avec un régime de détention qui utilise des dispositifs de sécurité réputés plus importants ?

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s n'arrive toujours pas à comprendre comment un détenu incarcéré depuis plus de 10 ans et dont le reliquat de peine est supérieur à 8 ans, avec un comportement « borderline » en détention, classifié escorte 2, soit tout juste accompagné de deux agents CPIP lors de sa permission. D'après nos sources, l'autorisation de sortie a été accordée pour signer quelques papiers....sans menottes ni aucune contrainte de sécurité !!

### Mais qui a pris une telle décision ?

Pas étonnant que ce candidat à l'évasion ait tenté sa chance, à 200 mètres à peine de la prison !

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s exige que la lumière soit faite sur cette gestion intolérable qui met en danger la sécurité publique et qui nous tourne en ridicule. Il est plus que temps que nos décideurs fassent la différence entre les missions de sécurité et celle de la réinsertion.

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s revendique depuis plusieurs années un changement de Ministère dans lequel il n'y aura plus d'ambiguïté et d'incohérence entre sécurité et réinsertion. La preuve encore avec cette affaire !

Croisons les doigts pour que cet « ex-détenu » ne commette pas d'autres méfaits avec de nouvelles victimes durant sa cavale...

Dans l'immédiat, il va falloir déployer des moyens humains, matériels et coercitifs pour tenter de remettre la main sur ce fugitif en qui certaines personnes ont décidé de placer toute leur confiance.

### **Et maintenant.. qui en assumera la responsabilité ?**

Délégué National Adjoint du S.P.S  
Mr Huet-Lambing Cyril  
[sps.di.pacacorse@gmail.com](mailto:sps.di.pacacorse@gmail.com)  
tél : 06.58.73.92.27

Le 20 Décembre 2020